

COMMENT EXPOSER A LA GALERIE POS-DESIGN ?

Adresse >

49 rue d'Hauteville
75010 Paris

Nous contacter >

Tél. 06 61 13 04 54
gabrielle.baudel@gmail.com

LA GALERIE / SHOWROOM

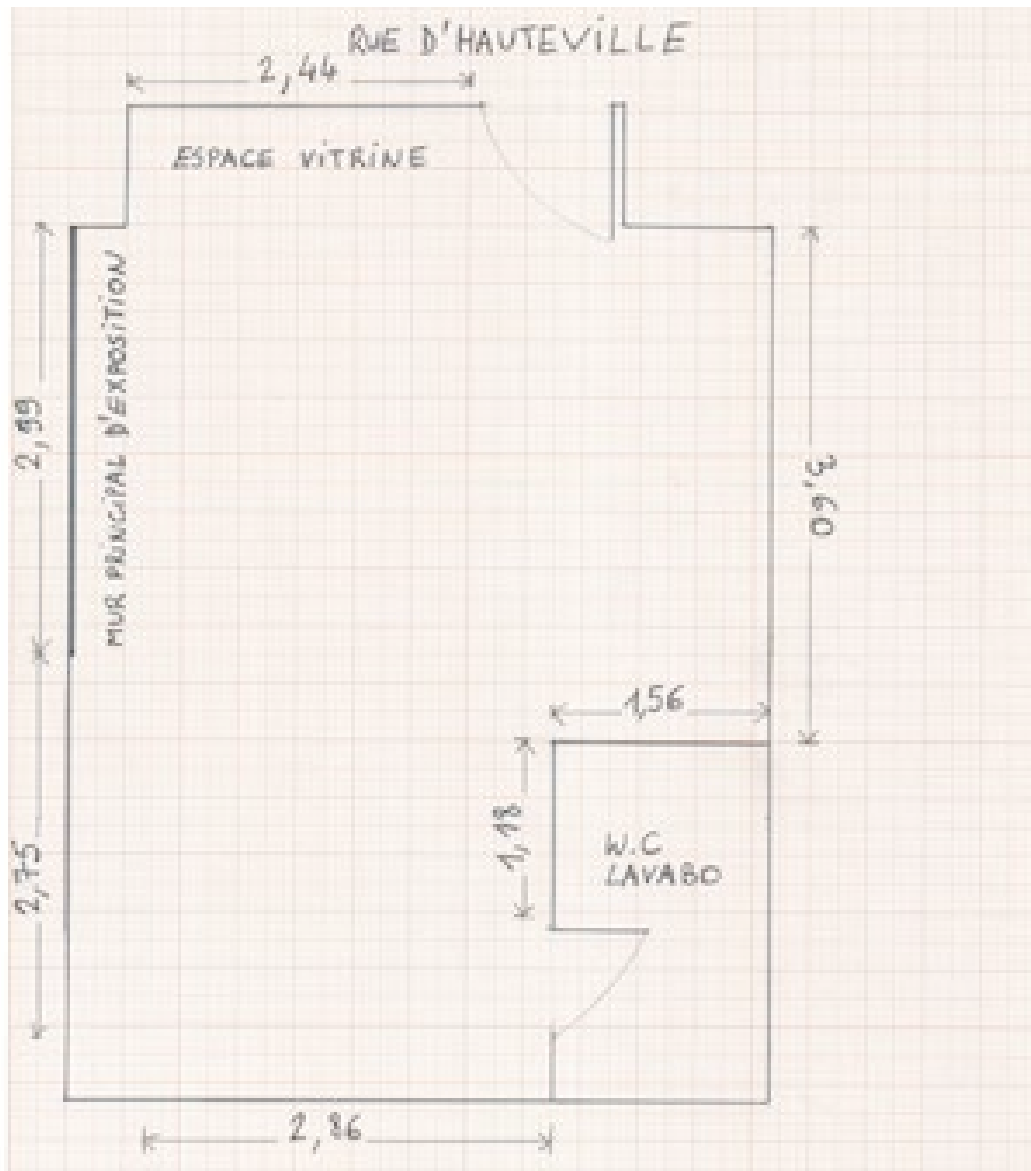
La galerie se présente comme un cube de plus de 4 mètres de hauteur sous plafond et de 30m2 au sol. La vitrine de 3m50 de long et la porte d'entrée donnent sur la rue d'Hauteville.

Le showroom est équipé d'un rideau de fer, de 6 spots orientables, de 4 caissons de rangement /expo sur roulettes (devant la vitrine), ainsi qu'un meuble et petit bureau de tri postal en métal.

Le sol est en béton gris peint, les murs sont bruts et peints en blanc. Un des murs principaux est couvert de médium pour un accrochage facile. Tous les murs sont utilisables pour l'accrochage d'œuvres de formats divers. Le plafond est brut, avec tuyaux visibles, donnant un look industriel au local.

POS possède un petit coin WC au fond de la galerie avec un lavabo. Vous pouvez utiliser nos produits de nettoyage, balai, l'aspirateur et la bouilloire sur place durant votre évènement. Nous mettons également des outils à votre disposition pour aider à l'accrochage (perceuse, marteau, pince, niveau, etc.) et serons là pour vous assister si besoin.





30m² dont 3m² d'espace vitrine. Hauteur sous plafond 4m +

Plan de POS - 30m², 4m20 sous plafond

LES CONDITIONS POUR EXPOSER

Nous cogérons la galerie avec les artistes. Cela implique une collaboration dans la communication, le temps de présence pendant l'exposition et la contribution aux frais de la galerie. Ce mode de fonctionnement a fait ses preuves puisque POS existe depuis plus de 15 ans. La plupart des exposants sont récurrents.

- Préparation de l'exposition : POS vous aide, si vous le souhaitez, dans la sélection du travail exposé et le rédactionnel.
- POS fait une annonce de votre exposition/événement sur ses réseaux sociaux et par email à son fichier de contacts (env. 600 personnes).
- Durée de l'exposition et participation aux frais de POS : 10 jours > 800 € TTC. Pas de commission sur les ventes.
- La durée de l'exposition inclut le temps d'accrochage et de décrochage.
- Vous fixez les jours et les heures d'ouverture et vous tenez la galerie durant ces plages d'horaire. POS peut vous remplacer du lundi au vendredi en début d'après-midi.
- L'organisation du vernissage est à vos frais et ne peut dépasser 22h pour respecter la loi.
- Il est possible de partager le local entre plusieurs artistes (le prix étant fixe).
- POS fournit une facture vous permettant de déduire les frais d'exposition de vos frais professionnels.

PROCEDURE

Si vous êtes intéressé à exposer chez POS, vous pouvez nous contacter directement par téléphone (tél. 06 61 13 04 54) ou par email (gabrielle.baudel@gmail.com).

Après un premier contact, nous vous demanderons de nous envoyer un lien vers votre travail (par exemple un site web), ou de nous présenter votre projet par email ou sur place en prenant un rendez-vous à la galerie.

Nous fixerons ensemble la date de votre évènement.

POS sélectionne ses exposants soigneusement pour assurer une qualité constante de ses expositions et de maintenir sa réputation. Il n'est pourtant pas obligatoire d'être un artiste ou artisan établi avec une longue expérience. Seule la qualité de votre travail sera prise en compte, permettant ainsi aussi aux artistes débutants d'exposer.

Liste des artistes ayant déjà exposé chez POS > [artistes](#)

PHOTOS



